



Echandens, avril 2022

AVIS A LA POPULATION

Cartes journalières de la CGN

La Municipalité tient à disposition de la population d'Echandens (pour les mineurs, accompagnés de leur représentant légal), **chaque jour** :

2 cartes 1^{ère} classe de la CGN

Ces cartes journalières pré-datées, donnent le droit de circuler en 1^{ère} classe, sur les bateaux de la CGN, aux conditions suivantes :

- 1 journée entière **Fr. 10.--** (pas de fractionnement, ni plusieurs jours consécutifs).
- Les acquéreurs doivent être domiciliés à Echandens.
- Réservation au Greffe municipal, tél. 021/701.15.25, pendant les heures d'ouverture du bureau (08h00-11h00 et 14h00-16h30).
- Les cartes journalières peuvent être retirées à l'administration avant la date de réservation. Il n'y a plus de restitution des abonnements, ceux-ci ayant été remplacés par des cartes journalières.
- Les cartes réservées, non retirées ou dont l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date prévue, doivent être payées en intégralité. En cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical, les cartes peuvent être remboursées.
- Les cartes perdues ne sont pas remboursées.

Les horaires CGN sont disponibles sur Internet : www.cgn.ch

**La réservation des cartes CGN s'effectue en ligne sur le site de la Commune.
Effectuer l'opération pour chaque carte.**

La Municipalité espère que les habitants de la commune profiteront de cette occasion intéressante et leur souhaite de bons moments sur les bateaux de la CGN.

LA MUNICIPALITE